



Pau, le 12 octobre 2026

Le mouvement lycéen au cœur du mouvement social : la convergence des luttes

mardi 13 octobre pour nos revendications et l'avenir de l'École !
En soutien aux lycéen·ne·s et pour un autre second degré

La **FSU**, l'**UNSA** Education, la **FNEC FP FO**, la **CFDT** Education Formation et Recherche Publiques, la **CGT** Educ'action et **SUD Education** appellent les personnels à se mobiliser le mardi 13 octobre, en particulier par la grève.

Les dernières manifestations ont montré l'ampleur de la **mobilisation lycéenne**, sa citoyenneté, sa **responsabilité** et le **soutien** qui lui est apporté par une large partie de la profession et de la **population**, dont les parents. Les cortèges ont rassemblé des milliers de personnes à travers toute l'académie et se sont déroulés dans le calme ; des collègues, des militant·es, étaient venu·es apporter leur soutien.

Les manifestations se sont aussi déroulées **dans le calme**. Bien sûr, le SNES-FSU **condamne** avec la plus grande fermeté les dégradations de lycées, **les violences**, qui se sont produites en marge des cortèges. Il suit les situations les plus critiques dans le cadre de la F3SCT académique.

La journée du 8 octobre a fait la preuve que personne n'était dupe de la manœuvre ministérielle visant à faire rentrer les élèves dans les lycées pour des concertations, sans réponse nationale sérieuse, comme à l'issue de la rencontre du Recteur avec quelques lycéen·ne·s en provenance de 18 lycées à Pau vendredi 9 octobre.

Le mardi 13 octobre, l'**intersyndicale éducation** appelle à **nouveau** à la mobilisation, en particulier par la grève, dans un double objectif : maintenir le soutien apporté aux lycéen·nes et porter les revendications des personnels pour le second degré. Un autre second degré est possible !

📅 CALENDRIER DE LA MOBILISATION

- 👉 **Mardi 13 octobre - 7h : Rendez-vous** devant les lycées
- 👉 **Mardi 13 octobre - 10h30- Manifestations à Pau (Départ : Préfecture) et à Bayonne (Départ : Mairie)**
- 👉 **Mardi 13 octobre - 16h - AG sur le parvis du bâtiment Sciences du campus de Pau de l'UPPA**
- 👉 **Mardi 13 octobre - 17h30: Manifestation à Bayonne**

Nos organisations se reverront rapidement pour faire le bilan de cette journée et discuter des suites.

Nos obligations : distanciel, présence dans les lycées déclarés fermés...

Durant la fermeture de certains établissements, le SNES-FSU rappelle que le distanciel n'est pas l'École, il est illusoire de penser que les élèves pourront suivre les cours à distance, comme s'ils et elles étaient en classe. D'une part, certain·es n'ont aucun équipement à leur domicile pour se connecter à l'exception de leur téléphone portable. D'autre part, beaucoup sont mobilisé·es et n'entendent pas suivre les cours, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel. La mobilisation dure et ce n'est **pas le rôle des professeur·es** de veiller à l'assiduité des élèves « à distance » pour freiner leurs engagements dans leur lutte.

Le SNES-FSU est alerté par des collègues sommé·es par des chefs d'établissements de suivre en visio un emploi du temps classique ou sommé·es de donner le détail de leur « continuité pédagogique », Le SNES-FSU est intervenu auprès du ministre qui a clarifié les choses : il n'est pas question de « fliquer » les enseignant·es et il s'agit d'abord de garder le lien avec les élèves.

Par ailleurs, d'un point de vue réglementaire, **rien ne contraint les professeur·es à « exercer » à distance**. Nous ne sommes pas dans une situation exceptionnelle telle que celle que nous l'avons connue durant le COVID. Il est toujours possible d'indiquer sur l'espace numérique de travail, des consignes pour réviser le cours, faire des exercices d'entraînement et conseiller des lectures, sans se mentir sur la réalité du travail qui sera réalisé.

Quant à l'obligation de se rendre au lycée alors que ce dernier est fermé pour défaut de sécurité, elle est parfaitement contradictoire et fera l'objet de notre interpellation du Rectorat.

Le co-secrétariat départemental :
Sami Bourj, Virginie Lopes, Isabelle Soulé

Hommage à nos collègues professeurs, Samuel Paty (1973-2020) et Dominique Bernard (1966-2023)

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était assassiné devant son collège. Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard, professeur de français, était lui aussi assassiné dans son lycée.

Une minute de silence sera organisée dans chaque collège et dans chaque lycée le mardi 13 octobre 2026, selon les modalités les mieux adaptées à l'organisation de la journée. Ce temps de recueillement sera précédé d'un moment d'échange et de réflexion avec les élèves.

Redonner espoir et ambitions à toute la jeunesse nécessite de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'École publique laïque. L'École publique laïque était explicitement visée par les assassins de nos collègues.

Il faut rappeler sans cesse que l'École publique laïque ne se défie pas de ses élèves. La **laïcité scolaire** doit leur permettre d'entrer dans une dimension réflexive et critique dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes et mis en perspective par les programmes et les enseignements. Elle **crée les conditions de l'émancipation** en protégeant de tout prosélytisme et en faisant cesser en son sein toutes les assignations. Cela doit être préservé et expliqué. **Faire venir, étudier, s'épanouir tous les jeunes dans l'École publique laïque doit être une exigence nationale.**

Face à ces défis, il faut que le principe de laïcité et les conditions de son application, permettent l'accueil de tous les élèves sans discriminations et sans concessions à l'égard de toutes les formes de pressions ou de prosélytisme.

Faute de moyens et d'ambition pour son développement, faute d'une défense véritable face aux attaques qu'elle subit de la part des réactionnaires de tous bords, **l'École publique laïque est aujourd'hui abîmée, y compris par des réformes et expressions gouvernementales.**

Si chacun·e vit et revit ces moments à sa manière, tellement ces drames renvoient à notre rapport intime au métier, c'est bien collectivement que nous continuerons de **porter l'impératif éducatif, social et démocratique de l'idéal républicain de l'École publique et laïque pour faire vivre dignement la mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard à travers le temps.**

Se former

Formation syndicale :

Lutter pour ses droits et contre le management toxique

Le **jeudi 5 novembre** à **Bordeaux** et à **Peyrehorade**.

Inscrivez-vous au plus près de chez vous (participation possible même si désormais délai passé pour demande d'autorisation d'absence).

Au programme de cette journée de stage syndical :

- comment lutter contre le management toxique ?
- faire le point sur la liberté d'expression, l'obligation de neutralité, en période de campagne présidentielle
- Présentation des enjeux des élections professionnelles.

<https://bordeaux.snes.edu/Lutter-pour-ses-droits-et-contre-le-management-toxique-Les-enjeux-des-elections.html>

Mercredi 14 Octobre : le planning familial propose à la Médiathèque Labarrère de Pau à 14h une rencontre avec **Suzanne Jolys** sur l'**EVARS**.

Suzanne Jolys est formatrice sur les questions d'égalité filles-garçons & d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Elle intervient auprès des enfants & adolescents, des parents et des professionnel·les de l'éducation sur ces questions.

TZR, faites respecter vos droits avec le SNES-FSU

Une des réponses au mouvement lycéen faite par le ministre de l'Éducation nationale est l'affectation dans les lycées d'un peu plus de 3 000 professeur·es remplaçant·es qui n'auraient pas d'affectation. Si, suite à cette annonce, des TZR sont affecté·es dans des lycées, cela ne peut se faire que dans le respect de leurs droits et de leurs qualifications.

<https://www.snes.edu/article/tzr-faites-respecter-vos-droits/>